

SAS GEG Source d'Energies au capital de 2 897 538 euros
8 place Robert Schuman
CS 20183 38042 Grenoble Cedex 9
monagence.geg.fr
RCS : Grenoble 321 213 225 - SIRET : 32121322500048
N° de TVA intracomm. : FR 74 321 213 225 - NAF : 3514Z



Dépannage Electricité 24h/24
tél. : 04 76 84 37 37
Coût d'un appel local

Contact : votre conseiller Yéli
courriel : relationclientpro@yeli.fr
Tél : 04 76 84 38 00
Vos démarches en ligne sur moncompte.yeli.fr

X 1/1 50/10/189/189 04AA6864151N3TF 1 FTF FTF

SARL EUROPOLE
29 RUE PIERRE SEMARD
38000 GRENOBLE



Votre référence à rappeler : 19 823

contrat n° 400043	
client titulaire	SARL EUROPOLE
espace de livraison	29 rue Pierre Semard GRENOBLE
offre	OM - C4 Alp'Expert Pro
service fourniture	prix personnalisé 4 postes
service accès au réseau	ADT 4 postes LU
version	longues utilisations
puissances souscrites	P : 140 kVA HPH : 140 kVA HCH : 140 kVA HPE : 140 kVA HCE : 140 kVA
type de compteur	électronique avancée
date d'échéance	30/09/2024
puissance réduite	140 kVA

facture n° 1894439S du 16/04/2024	
électricité du 01/03/2024 au 01/04/2024 : 21 891 kWh calculés sur la base d'index relevés puissance maximale atteinte : 92 kVA (détails au verso)	
sous-total accès au réseau	1 317,03 €
sous-total fourniture	2 542,51 €
total HT	3 859,54 €
TVA	876,32 €
autres taxes	522,04 €
total TTC	5 257,90 €
Ce montant sera prélevé à partir du 02/05/2024	
Date approximative du prochain relevé 03/05/2024 Date approximative de la prochaine facture ... 23/05/2024	

rappel de vos coordonnées bancaires	
Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.	
Nom du titulaire : EUROPOLE	Référence Mandat : ++18283
IBAN (RIB International) : FR76 1009 6185 2700 0859 8270 184	BIC : CMCIFRPP

accès au réseau						
part fixe				€ / kVA / an	montant en €	
prime fixe du 29 février 2024 au 31 mars 2024 (puissance réduite de 140 kVA - 1,03 mois)				24,55	295,01	
part variable				€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/03/2024 au 01/04/2024				compteur n° 031736512965		
HPH	680 956	697 617	1	16 661	0,0476 793,06	
HCH	263 507	268 737	1	5 230	0,0363 189,85	
prestations					montant en €	
frais de gestion du 29 février 2024 au 31 mars 2024					17,15	
composante de comptage du 29 février 2024 au 31 mars 2024					21,96	
sous-total HT accès au réseau					1 317,03	
fourniture						
part variable				€ / kWh	montant en €	
BT+ prix personnalisé HPH	16 661 kWh			0,07707	1 284,06	
BT+ prix personnalisé HCH	5 230 kWh			0,06009	314,27	
CEE	21 891 kWh			0,00638	139,66	
capacité HPH	16 661 kWh			0,0171171	285,19	
capacité HCH	5 230 kWh			0,0011006	5,76	
écrêtement ARENH	21 891 kWh			0,02298	503,06	
écrêtement ARENH capacité TH	21 891 kWh			0,00048	10,51	
sous-total HT fourniture					2 542,51	
total HT					3 859,54	
taxes et contributions				assiette	taux	montant en €
cspe	21 891			0,0205 € / kWh		448,77
cta	334,12			21,93 %		73,27
tva	4 381,58			20,00 %		876,32
total TTC						5 257,90

communication

A noter :

CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) : calculée sur la part abonnement de l'acheminement. Elle est fixée par un arrêté ministériel et non par GEG.

CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) : s'applique sur les kWh consommés. Elle compense les charges liées aux missions de service public des fournisseurs (développement des énergies renouvelables, ...).

TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité) : s'applique sur les kWh consommés et varie selon la puissance souscrite Elle est collectée et reversée aux départements et aux communes.

TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : Payée sur les débits; PS ≤ 36 kVA, la TVA à 5,5% s'applique sur le montant de l'abonnement et la CTA. La TVA à 20% s'applique sur les consommations d'énergie, la CSPE et la TCFE. PS > 36 kVA, elle s'applique sur l'ensemble de la facture.

Les prix des services souscrits sont disponibles sur vos Conditions Particulières de Vente ou auprès de votre conseiller.

Tarifs de prestations du GRD : Sur Grenoble, Allevard et Montsapey, ils sont disponibles sur reseaux.geg.fr - En dehors de Grenoble, consultez www.enedis.fr (pour l'électricité) ou sur www.grdf.fr (pour le gaz)

Litiges et réclamations : vous pouvez contacter votre conseiller clientèle (coordonnées au recto de votre facture). Les parties s'efforceront de résoudre tout litige à l'amiable. Vous pouvez aussi saisir le médiateur de l'Energie : www.energie-mediateur.fr

Informations consommateurs : tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics (tél. : 0 800 112 212 service et appel gratuit)